

PENVĒNAN

ville-penvenan.com

LE MAG

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#48

ÉTÉ
2023

Dossier // **p.05**

Les budgets de Penvenan



ACTUALITÉ
& SPORT
p.03

CÉRÉMONIES
p.04

ÉCOLES
p.08

CULTURE
p.09

ACTUALITÉ
& PRÉVENTION
p.11

ÉDITO

Voici le temps des vacances, le temps où nous nous retrouvons en famille, entre amis, pour nous reposer, pour souffler un peu après une année de travail et profiter des atouts de notre belle commune.

Notre bourg quadruple en population, chacun doit y trouver sa place pendant ces deux mois pour **vivre ensemble en toute harmonie**. Nous devons respecter les contraintes des uns et des autres. Entre terre et mer, notre territoire est avant tout une terre agricole et nous devons supporter les quelques désagréments de la moisson qui ne dure que quelques jours et parfois la nuit.

Respectons nos voisins en évitant la tonte des pelouses aux heures des repas, le dimanche ou les jours fériés. Respectons l'environnement en ramassant nos déchets, en ne jetant pas les mégots sur la plage, en ne laissant pas divaguer nos animaux de compagnie. Les enfants adorent l'eau et les prouesses aquatiques et c'est bien légitime, mais **restons vigilants**. Qui n'a pas un jour eu envie de jouer au Robinson Crusoe ? Soyons attentifs aux recommandations avant de se rendre sur les îles, en prenant connaissance des horaires des marées. Faisons attention au départ de feu en cette période de sécheresse. Et puis sur nos routes, **prenons le temps de vivre**, ne roulons pas trop vite. Profitez bien des festivités et des activités qui sont proposées pour tous par les services municipaux. Un bel été à Penvénan, c'est profiter de la vie, des bonheurs simples, dans la fraternité et la tolérance.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire, Denise Prud'homme

Arru eo mare ar vakañsoù, ar mare m'en em gavomp asambles gant ar familh, gant kamaraded, evit diskuizhañ, evit ober un tamm paouez goude ur bloavezh labour ha profitañ eus perzhioù gwellañ hon c'humun gaer.

Peder gwech kemend-all a dud a vez e Perwenan e-pad daou viz, gant-se e rank pep hini kavout e blas enni, dimp da vevañ asambles en ur mod seder. Dave eo dimp derc'hel kont eus labour pep hini. Rannet eo hon c'humun etre an douar hag an arvor, met troet war al labour-douar da gentañ-penn, gant-se e rankomp en em ober diouzh un diaezamant bennak da vare an eost ha ne bad nemet un toullad devezhioù, hag e-kerzh an noz a-wechoù.

*Evit doujañ hon amezeien, chomomp hep touzañ al leton da vare an predoù, d'ar Sul pe d'an deizioù-gouel. Evit doujañ an endro, dastumomp hon lastez, chomomp hep taol bechadoù hon sigarettennoù war an draezhenn, hep lezel hon loened doñv da c'haloupat. Sot eo ar vugale, gant an dour hag an troioù oesk a reer ennañ, ha reizh eo, **met dav dimp bezañ war evezh bepred**. Piv n'en deus ket bet c'hoant, un deiz bennaket, da c'hoari bezañ Robinson Crusoe ? Selaouomp mat an alioù fur a-raok mont war an inizi ha sellomp ouzh eurioù ar mareoù. Diwallomp da lakaat an tan pa'c'h eo sec'h an traoù er mareoù-mañ. Ha kemeromp amzer da vevañ war an hentoù, arabat mont re vuan. Kemerit tro eus ar festoù hag eus an oberoù dudi a vez prientet evit tout an dud gant servijoù ar gumun. Evit tremen un hañvezh kaer e Perwenan e ranker profitañ eus ar vuhez, eus ar plijadurioù eeun, dorn-ha-dorn ha gant doujañs evit ar re all.*

Vakañsoù brav a hetan deoc'h-tout

Ar vaerez, Denise Prud'homme



CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur Intramuros.

Si vous ne recevez pas ce bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, contactez la mairie au 02 96 92 67 59.



NOUVEAUX ARRIVANTS



Le 2 juin, **les élus recevaient les nouveaux résidents**. Mme le Maire les a accueillis en leur décrivant la commune, ses commerces, ses infrastructures et ses nombreuses associations offrant un large choix d'activités. Tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre pour faire plus ample connaissance.

CAPITAINE D'UN JOUR

L'office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, en partenariat avec les communes littorales, propose des activités sur, sous ou près de l'eau, adaptées à tous les publics.

Ces **escapades maritimes** ont été étudiées par chaque club pour que l'utilisateur passe un moment agréable en toute sécurité.

Dix bases nautiques, de Plestin-les-Grèves à Plougrescant, proposent dix activités : kayak, randonnée palmée, paddle, voilier... **L'usager, seul ou en famille, jeune ou plus âgé**, trouvera une activité à son goût dans un tarif étudié. Port-Blanc propose « un paddle pour une tribu » pour un tarif de 14 € par personne.



Les activités « Capitaine d'un jour » sont en vente directement dans les offices de Tourisme.

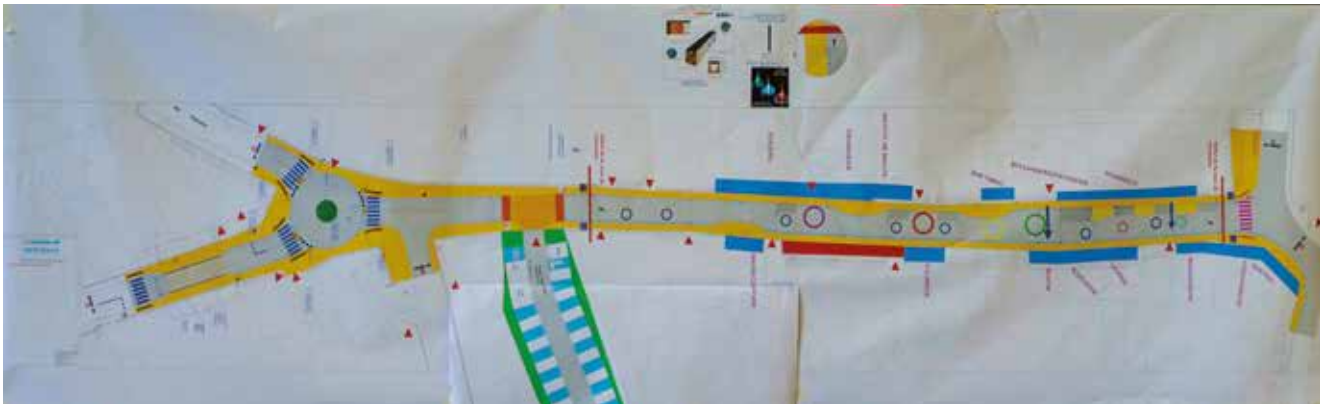
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Dans le cadre du CCAS, une étude approfondie des besoins sociaux a été menée par le CCAS. Le travail rendu par les rédacteurs fut d'un haut niveau. Afin que tous soient informés, **ce rapport a été rendu public et mis sur le site de la commune.**



ville-penvenan.com/solidarite/ccas

CŒUR DE BOURG



Après plusieurs rencontres avec le département, les commerçants et la population, **l'aménagement de la rue du Général de Gaulle prend son envol**. Largeur limitée, nécessité de rendre l'accès aux piétons, minimum de stationnement et accessibilité pour tous les commerces, les contraintes étaient nombreuses.

Le projet présenté est le fruit de la réflexion sur toutes ces obligations et développe un compromis équilibrant les règlements relevant d'une route départementale avec les désirs de la population et des commerçants.

Les principales idées retenues à réaliser :

- Une zone piétonne de 1,50 m des deux côtés sur toute la longueur de la voie.
- Un accès mis à niveau au salon de coiffure, à la fromagerie et au bar-tabac.
- Des places de stationnement réduites sur la totalité de la rue mais plus nombreuses sur sa partie la plus commerçante (côté pharmacie).
- La mise en place d'une cinquantaine de places de stationnement sur le parking des services techniques.
- Une réduction de la vitesse à 20 km/h avec priorité aux piétons et cycles.

- La possibilité de croisement de deux voitures tout le long du parcours.

Les travaux doivent être phasés de telle manière que la gêne occasionnée pour les commerçants soit la plus faible possible et que la fermeture complète de la rue soit limitée à deux fois deux jours.



50 ANS DE L'ACP



Le samedi 1^{er} juillet, **l'ACP a célébré ses 50 ans**. Après un vin d'honneur réunissant responsables, bénévoles et personnalités des associations et de la mairie, la fête fut ouverte au public en début d'après-midi. Des animations autour des douze sections se sont enchaînées jusqu'à 18 heures. **Une initiation aux gestes de premiers secours fut également proposée au public**. L'anniversaire se termina par un repas et une soirée DJ jusqu'à tard dans la nuit.



SEMAINE OLYMPIQUE PARALYMPIQUE

Suite à la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une semaine olympique et paralympique est organisée chaque année par le ministère chargé de l'Éducation nationale en partenariat avec le mouvement sportif français.

Toute la semaine du 3 au 8 avril, les écoles de Penvénan ont fait vivre le complexe sportif Émile Robert à l'heure du sport.

Sept activités, jeux de ballon, tir à l'arc, escalade, course à pied, athlétisme et escrime, ont permis aux enfants de s'initier à ces disciplines. Si les sports olympiques furent mis en avant, **les pratiques paralympiques ne furent pas oubliées**. Mis dans des situations de handicap, les enfants ont pu au travers des parasports comme le cécifoot, le parathlétisme ou le parajudo/lutte, être sensibilisés aux pratiques d'un sport en situation de handicap.

La semaine fut clôturée par une remise de médailles et un grand goûter.

LOUPENTREKER



Le 21 juin, dans le cadre des JO de Paris, se déroulait au complexe sportif Émile Robert le trophée LOUPENTREKER. Formé des trois premières lettres des noms de Louannec, Penvénan, Trévou-Tréguignec et Kermaria-Sulard, cet événement sportif a été organisé par ces communes en collaboration avec le Département.

Âgés de six à douze ans, 150 enfants ont participé à des épreuves olympiques. Le challenge était de ramener un maximum de points pour son équipe. L'ouverture de cette journée fut lancée par Ludovic Gouyette, vice-président du conseil départemental des Côtes d'Armor en charge du sport. **En présence de Youn Balcou, champion de France de parajudo, et Agnès Etavard-Glemp, basketteuse handisport internationale**, les enfants ont pu échanger avec eux sur leurs sports et aussi sur leurs handicaps.

HOMMAGE À PAUL SCHMIDT, COMPAGNON DE LA LIBÉRATION



Le colonel de réserve Paul Schmidt, compagnon de la Libération et médaillé de la Résistance, s'est éteint dans sa maison de Kergastel le 30 juillet 1983. Un homme discret qui a été un personnage central dans les opérations de parachutages en France durant la Seconde Guerre mondiale.

En avril 1940, il participe aux durs combats de Narvik, puis en juin rejoint les Forces Françaises Libres en Angleterre. Parachuté près de Montluçon en juin 1942, Paul Schmidt alias « Kim » a pour mission d'être l'officier de liaison du Général de Gaulle auprès du mouvement « Libération ». Il se voit confier par Jean Moulin la responsabilité des parachutages dans les régions du Limousin et de l'Auvergne.

À la Libération, il reçoit la croix de Compagnon de la Libération des mains du Général de Gaulle. Son nom a été donné à la 135^e promotion du Cours Supérieur des Officiers de réserve Spécialistes d'État-Major.

Le 40^e anniversaire de sa mort a été l'occasion d'une présentation d'objets personnels salle Anatole Le Braz et d'une exposition sur les médaillés de la résistance.

Les élèves des écoles de Penvénan ont été associés à cet hommage en effectuant tout un travail sur la Résistance qui a permis d'évoquer et de découvrir ces « hommes de l'ombre » qui ont risqué leur vie pour notre liberté. Les interventions dans les classes ont, par le témoignage du fils de Paul Schmidt, Dominique Schmidt, du général Guillaume Couëtoux et du lieutenant-colonel Philippe Dupuy, complété ce travail. André Postel-Vinay et Pierre Lefauchaux résistants et compagnons de la Libération, ont été évoqués et honorés lors d'une cérémonie devant la plaque rue Crec'h Avel en présence du maire et du général Couëtoux.

Plusieurs conférences ont appuyé l'évocation de la Résistance, dont celles

de Dominique Schmidt en parlant de son père, de Claude Benech sur le réseau Schelburn et du maréchal Koenig par le lieutenant-colonel Huet.

L'hommage à ce grand résistant qu'était Paul Schmidt a été rendu le 6 mai par une émouvante cérémonie au cimetière de Port-Blanc en présence de sa famille, du maire de la commune, d'enfants des écoles, de militaires, d'associations patriotiques et de Marcel Perri ancien combattant de la guerre 39-45.



8 MAI - 18 JUIN

Lors de la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, **Philippe Boigeol, président des médaillés militaires, a remis à Paul Le Callennec le diplôme d'honneur de la médaille militaire** qu'il a obtenu en 1972 pour des faits d'armes en Indochine et en Algérie. Il est titulaire également de la croix du combattant et de la valeur militaire. La cérémonie présidée par le Maire, Denise Prud'homme, s'est déroulée en présence notamment du général Schaeffer et de Marcel Perri.



LES BUDGETS DE PENVÉNAN

Présentés par Laetitia Le Boudier, adjointe aux finances, les 8 budgets de Penvénan, consultables sur le site internet de la commune, ont été votés et approuvés en Conseil Municipal le 3 avril 2023.

Les comptes administratifs, présentés ci-après, sont la photographie des recettes et des dépenses réellement effectuées au cours de l'année passée.

Le bilan de l'année 2022 est équilibré malgré les perturbations liées à l'inflation, à la diminution des dotations de l'état...

N'ayant eu recours à aucun nouvel emprunt, la dette de la commune est maîtrisée. Son encours consolidé (tous budgets confondus) au 31 décembre 2022 est de 3 998 088 €. Sa capacité consolidée de désendettement soit sa capacité à rembourser ses emprunts est de 6,5 années. La situation serait préoccupante à partir de 10 années.

La capacité d'autofinancement du budget principal se maintient à un bon niveau à hauteur de la somme de **482 436 € permettant ainsi à la commune d'assumer sa dette et d'autofinancer les investissements.**

Les budgets primitifs pour 2023, quant à eux, déterminent le cadre financier basé sur les prévisions et traduisent les choix politiques pour l'année en cours.

Cette année, malgré le cadre contraint par la conjoncture, ils ont été établis avec toujours la même volonté de garder un service public de qualité en tentant de maîtriser au mieux les hausses des dépenses de fonctionnement annoncées. Une présentation des principaux investissements prévus en 2023 figure également ci-après.

LE BUDGET PRINCIPAL

Année 2022		
Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement		
3 606 945,33 €	3 095 056,55 €	511 888,78 €
Investissements		
1 885 789,71 €	1 153 618,27 €	732 171,44 €

Les 511 888 € d'excédent de fonctionnement 2022 seront réinjectés en 2023 en section d'investissement et viendront se rajouter aux 732 171 € d'excédent d'investissement reportés aux fins de réalisation des projets.

PRINCIPAUX PROJETS INSCRITS AU BUDGET PRINCIPAL 2023

Travaux en régie

Épaulement de chaussée.....	10 000,00 €
Curage et réfection des servitudes.....	10 000,00 €
Accotement de la piste d'athlétisme.....	15 000,00 €
Drainage de la piste d'athlétisme.....	10 000,00 €
Main courante au stade.....	25 000,00 €
Réhabilitation des toilettes de l'école publique.....	5 000,00 €
Réfection d'un logement communal.....	10 000,00 €

Immobilisations corporelles

Aménagement du cœur de bourg.....	357 000,00 €
Syndicat départemental d'électricité	
Rénovation du réseau.....	40 000,00 €
Réfection des routes.....	100 000,00 €
Aménagements rue d'Armor.....	30 000,00 €
Aménagements rue de Lannion.....	30 000,00 €
Extension du cimetière.....	16 000,00 €
Deux nouvelles bornes d'incendie.....	15 000,00 €
Végétalisation de la cour de l'école publique.....	15 000,00 €
Panneaux signalisation de voirie.....	12 000,00 €
Bi couche.....	45 000,00 €
Provision d'entretien des ouvrages maritimes.....	30 000,00 €
Réserves d'eau au cimetière.....	1 000,00 €
Futur lotissement rue des promenades.....	35 000,00 €
Refonte du site internet de la commune.....	7 000,00 €
Arceaux pour parkings à vélos.....	3 000,00 €
Jardinières.....	6 000,00 €
Bancs le long du littoral.....	3 000,00 €
Réfection de la statue Sainte-Anne.....	8 500,00 €
Panneaux pour les chapelles.....	2 000,00 €



LES BUDGETS ANNEXES

LE CENTRE DE VACANCES			Année 2022
Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement			
232 778,92 €	270 574,41 €	- 37 795,49 €	
Investissements			
120 905,59 €	13 089,28 €	107 816,31 €	

Investissements 2022

Réfection cuisine.....	2 034,71 €
Équipements de sécurité	1 542,03 €
Travaux en régie (en interne).....	7 354,26 €
Équipements.....	1 972,29 €
Fontaine à eau, karcher, perceuse visseuse	

Investissements 2023

Tables et chaises	7 000,00 €
Portail	6 000,00 €
Cloison extensible	3 800,00 €
Équipements.....	6 899,00 €
Table de ping-pong, aspirateur, autolaveuse, linge	

La moitié des - 69 999 €, résultat déficitaire de fonctionnement de 2021 dû à la fermeture du centre, **a été résorbée en une année.**

LE CENTRE NAUTIQUE			Année 2022
Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement			
379 243,62 €	326 473,27 €	52 770,35 €	
Investissements			
65 724,81 €	62 369,05 €	3 355,76 €	

Investissements 2022

Combinaisons.....	2 628,00 €
Gilets de sauvetage ..	1 287,11 €
Voiles, gréements.....	2 681,51 €
Microtracteur	9 490,00 €
6 catamarans	24 081,95 €
5 flotteurs	4 438,27 €
Moteur	2 879,00 €

Investissements 2023

Renouvellement téléphonie.....	3 380,42 €
Catamarans, combinaisons, voiles, remorque multiple.....	38 000,00 €
Restes à réaliser gilets et voiles	2 312,88 €

Le Centre Nautique a généré un **résultat de fonctionnement excédentaire quasi identique à 2021 (54 164 €)** en ayant eu recours en 2022 à une subvention communale de 20 000 € contre 40 000 € en 2021 et ce grâce à l'affluence des classes de mer et à une bonne maîtrise des coûts.

LE PORT DE PORT-BLANC			Année 2022
Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement			
112 562,57 €	109 965,45 €	2 597,12 €	
Investissements			
48 121,48 €	29 246,80 €	18 874,68 €	

Investissements 2022

Bouées, tiges.....	1 620,00 €
Chaînes et quincaillerie.....	23 145,00 €
Échelle inox.....	2 583,00 €
Gilet balise homologuée	697,40 €

Investissements 2023

Bouées (dont 5 écologiques, tiges, chaînes et quincaillerie.....	42 979,41 €
Échelle inox, dremel, meuleuse, VHS	4 600,00 €
Remorque pneumatique	3 500,00 €

Le budget du Port qui est un SPIC (Service Public Industriel et Commercial), contrairement au Centre Nautique qui est un SPA (Service Public Administratif), **ne peut pas à ce titre recevoir des subventions du budget principal et doit donc être financé par les redevances payées par les usagers en contrepartie de la prestation qui leur est fournie.**

À titre d'information, la différenciation tarifaire, soit +4 % qui a été appliquée en 2023 entre les mouillages à flot et à l'échouage, est due au **coût d'intervention obligatoire de plongeurs professionnels** (dépense de fonctionnement de 9 390 € en 2022) **sur les mouillages à flot** pour effectuer le contrôle, le changement des chaînes, des blocs, opérations réalisées en interne par les services sur les mouillages à l'échouage.

LA ZONE DE MOUILLAGE DE BUGUÉLÈS			Année 2022
Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement			
38 166,66 €	25 161,06 €	13 005,60 €	
Investissements			
39 504,06 €	31 526,47 €	7 977,59 €	

Investissements 2022

Acquisition 6 corps morts	3 132,07 €
Module WC	28 394,40 €

Investissements 2023

Corps morts.....	7 000,00 €
------------------	------------

Le module de toilettes adapté PMR, prévu depuis de nombreuses années, et attendu par les usagers, est installé et fonctionnel.





LES CAMPINGS

Année
2022

Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement		
110 738,56 €	101 256,00 €	9 482,56 €
Investissements		
59 302,25 €	0,00 €	59 302,25 €

Investissements 2023

Barrière automatique aux Dunes.....	11 322,00 €
Jeux au camping de Buguelès.....	1 500,00 €
Remplacement menuiseries sanitaires, signalétique.....	21 000,00 €
Travaux en régie réfection des sanitaires.....	20 000,00 €

Prévus au budget 2023, d'importants travaux de réhabilitation et de remise à neuf des sanitaires du camping des Dunes ont été réalisés avant son ouverture.

LES SALLES MUNICIPALES

Année
2022

Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement		
87 359,13 €	134 576,96 €	- 47 217,83 €
Investissements		
4 505,39 €	370 071,12 €	- 365 565,73 €

Investissements 2022

Mobilier salle de Buguelès 10 246,90 €

Le budget des salles communales qui comprend la salle des fêtes, les salles du centre Anatole le Braz et les salles de Buguelès, est par nature déficitaire car avec une tarification de service public. Il se solde donc sans surprise en 2022 par des résultats négatifs en fonctionnement et en investissement.

Le rapatriement de ce budget au budget principal, qui serait la norme, est en cours mais induira alors une absorption des déficits par le budget principal qui sera dès lors lui-même imputé dans ses capacités financières futures de fonctionnement et d'investissement.

Pour information, les salles de l'ancienne école de Buguelès sont désormais ouvertes aux réservations en 2023.

LE RANDO-GÎTE

Année
2022

Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement		
0,00 €	10 769,93 €	- 10 769,93 €
Investissements		
70 706,44 €	143 589,63 €	- 72 883,19 €

Investissements 2022

Solde de factures 1 014,29 €

Investissements 2023

Mobilier, électroménager,
vaisselle sous
réserve 35 000,00 €
Travaux en régie
(portail) 6 000,00 €

Plusieurs pistes sont actuellement étudiées pour assurer la gestion du bâtiment (locations sociales pour jeunes et travailleurs saisonniers, gestionnaire du site complet) ou la vente du bâtiment et ainsi **stopper le creusement des déficits.**

Ces différentes hypothèses qui ne sont pas sans contraintes administratives, financières et fiscales (**changement de destination du lieu, remboursement anticipé de l'emprunt en cours, absorption des déficits par le budget principal...**) ne seront pas comme le budget précédent sans incidence sur les finances communales futures.

ÉCOLE PUBLIQUE



L'école de la bienveillance !

L'école primaire est un lieu de vie où tous les partenaires se rejoignent pour en faire un lieu de réussite. Les élèves s'éveillent dès la maternelle au plaisir d'apprendre, à devenir curieux, à acquérir de l'autonomie, à s'ouvrir au monde.

Ils s'épanouissent ainsi et apprennent à vivre en société en acceptant les contraintes, mais aussi en découvrant toutes les valeurs : amitiés, relations égalitaires, partage et bien d'autres.

Encore une fois, lors de cette année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe éducative a su remplir toutes ces missions. Pour ce faire, elle a su s'appuyer sur **des projets et des activités variés** (mise en place de la zone potagère, démarrage du projet « réaménagement de la cour », spectacles au Carré Magique, musiques, interventions d'artistes, activités nautiques, sportives, etc.). Des relations avec des partenaires privilégiés (service sport de la mairie, salle de spectacle du Logelloù, LTC,...) se sont tissées. Tout cela a permis aux élèves de découvrir de nombreux domaines dans toutes les disciplines, mais aussi de se découvrir eux-mêmes en participant activement et avec plaisir.

L'équipe pédagogique tient à remercier tous les partenaires : mairie, parents dont les membres de l'Amicale Laïque de l'école, artistes, mais aussi les enfants qui permettent de rendre tout cela possible.

Catleen Conseil,
Directrice de l'école publique

LES INCORRUPTIBLES



Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la France entière. Comme chaque année, la médiathèque, en partenariat avec les écoles de Penvénan, en est partie prenante. Le vote se déroule de la même manière qu'une élection nationale. Bulletins de vote, isoloir, bureau avec assesseurs, urne et émargement sont mis en place. Le dépouillement se fait à l'identique d'une élection officielle. C'est l'occasion pour les élèves d'exprimer leurs choix et de découvrir les coulisses d'un bureau de vote.

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR



Durant toute l'année scolaire, les élèves de l'école du Sacré-Cœur ont saisi les opportunités et atouts de leur commune pour apprendre autrement, et avec tellement de plaisir.

Le vivre ensemble : lien intergénérationnel

Christine, l'enseignante de la classe enfantine, et Anne-Marie, animatrice à l'Ehpad, ont provoqué des rencontres régulières autour d'ateliers cuisine, jeux, chants, danse, lecture, bricolage...

Les sciences : programme « Nutrition et Santé »

En partenariat avec Manon Pican (chargée de mission sur le mieux manger), et pour promouvoir les bonnes habitudes alimentaires, tous les enfants ont pris le petit-déjeuner en classe.

L'histoire : celle de la Résistance racontée par le fils de Paul Schmidt

Un cours pour découvrir la réalité de la société française au moment de l'Occupation allemande et pour mesurer l'importance du verbe « résister » qui regroupe des valeurs universelles comme le refus de la soumission.

Le sport

- Participation à la SOP (Semaine Olympique et Paralympique).
- Diversité des disciplines sportives proposées par Noémie au complexe « Émile Robert ».
- Embarcation pour le dispositif « École Toutes Voiles Dehors » au Centre Nautique de Port-Blanc.

Les arts à la médiathèque

Une découverte de cinq grands artistes en lien avec la lecture d'albums pour susciter chez tous les élèves le goût de la création et la fierté d'exposer.

Ces temps de respirations et de nouveautés dans la façon de découvrir et de retenir, ont donné de l'éclat à notre année scolaire, des couleurs à notre palette pédagogique : une certaine idée du bonheur à l'école !

Isabelle Robert,
Directrice de l'école du Sacré-Cœur

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2 DES ÉCOLES DE PENVÉNAN

Ce jeudi 22 juin avait lieu **la traditionnelle remise des dictionnaires aux 28 futurs collégiens** par Madame Le Maire assistée de sa nouvelle conseillère municipale Véronique Le Morvan. Par ce geste, la municipalité a voulu récompenser les élèves des deux écoles en leur souhaitant réussite dans la suite de leur scolarité. Une petite collation a clôturé cette joyeuse réception.

ACCUEIL DES CLASSES EXPO



C'est sur la thématique de l'Art que la médiathèque a reçu cette année les classes des deux écoles. Animés par les bénévoles, Émilie Du Garreau, Nelly Sabbagh, Lorene Güney et Valentine Roques de Butler, les élèves ont découvert des artistes comme le Douanier Rousseau, Mondrian, Calder ou le photographe JR. À la manière de, ils ont réalisé des œuvres qui ont fait l'objet d'une exposition à la salle Anatole Le Braz. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la qualité de leurs approches artistiques. Durant cette exposition, Leslie de «Skribouillage» a maquillé les enfants qui le souhaitaient dans le style de Kandinsky, Mondrian...

LES RENDEZ-VOUS D'ANATOLE : LA MÂCHOIRE DE CAÏN



«La Mâchoire de Caïn», de l'auteur britannique Edward Powys Mathers, a été publié en 1934 et vient d'être traduit en français. Dans ce livre de 100 pages, le lecteur doit remettre les pages dans l'ordre afin d'identifier six victimes d'un meurtre, les armes du crime et le ou les auteurs des assassinats. **Seules quatre personnes au monde ont réussi ce puzzle littéraire.**

À la médiathèque, tout est en place pour résoudre cette énigme. Toutes les personnes intéressées par cet ouvrage et le mystère qui l'entoure, sont les bienvenues.



Renseignements à la médiathèque
Tél. 02 96 92 65 92

mediatheque@ville-penvenan.fr

SALON DES MÉTIERS D'ART



En partenariat avec les métiers d'art, la commune a accueilli pour la seconde fois son salon à la salle des fêtes lors du long week-end de l'Ascension. Les nombreux exposants, artisans d'art, ont montré leur savoir-faire au public. Malgré une légère baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente, les organisateurs étaient satisfaits du bilan final.

CAPTEP



Fin mai, la CAPTEP a présenté le fruit de ses ateliers dans la salle du Centre Nautique de Port-Blanc. La qualité de ces réalisations, photos, dentelles aux fuseaux, tricots, pliage, livres décorés, était digne de l'écrin dans lequel elles étaient exposées.

SITE LPO DE SAINT-GONVAL



Lors de la fête de la nature de mai dernier, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et la Mairie de Penvénan ont présenté leur travail depuis un an et demi pour développer la biodiversité au sein du refuge de Saint-Gonval. Une cinquantaine de personnes ont découvert le diagnostic qui a été réalisé l'année dernière ainsi que le travail fait par les services techniques sur ce site pour développer la protection de la biodiversité dans ce lieu chargé de nature et d'histoire.

LES AÉROLITHES



Les Aérolithes, temps fort de la création musicale en Bretagne, se sont déroulés du 7 au 10 juin dernier. Le Logelloù (Penvénan), l'Ensemble Nautilus, l'Ensemble Sillages (Brest) et la Compagnie des Musiques têtues (Rostrenen) se sont à nouveau réunis pour concocter une programmation originale dans tout le Trégor. Le Logelloù a accueilli le vendredi un concert avec Annie Ebrel entourée de six musiciens, puis un grand bal dañs avec 15 musiciennes et musiciens sur scène, très appréciés des danseurs présents. Le samedi, on a pu assister aux concerts de Sébastien Libolt et Gaëlle-Sara Branthomme, suivis de l'ORMEAU, Orchestre Régional de Musique ElectroAcoustique et de Jeanno Jory solo.

Les Aérolithes ont fait salle comble à chaque soirée.

PRIX LOUIS GUILLOUX



À l'occasion du prix Louis Guilloux, les membres du jury de la médiathèque se sont réunis plusieurs fois pour échanger leurs impressions autour de la sélection 2023. Ces lecteurs ont jusqu'à fin septembre pour lire les dix titres de la sélection. Dans le cadre de ce prix, la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor proposait une lecture publique par Marc Roger, des «Souvenirs sur George Palante» de Louis Guilloux. La rencontre avec Marc Roger s'est prolongée par une randonnée littéraire.

ENSEMBLE POUR PENVÉNAN

Pour mémoire !

Le Maire de Penvénan a été élu en juin 2020 ! La liste de Mme Prud'homme a bénéficié de 552 votes, notre liste 488, la liste de Mme Ségoni 325, la liste de Mr Baulier 141.

Juste pour vous rappeler, à mi-mandat, que nous sommes 7 élus dans les minorités sur 23 au conseil pour représenter 954 personnes alors que la majorité en représente 552 !

Les élus de la minorité ont des droits, reconnus dans le Code général des collectivités territoriales. Cependant et malgré la présence d'élus de la majorité ayant été dans l'opposition lors de derniers mandats, nous avons un sentiment d'inutilité car nous avons en réalité, à peu près, autant de pouvoir que vous, l'administré lambda.

Vous avez pu constater que le rôle de conseiller n'est pas facile ni pour la minorité ni pour la majorité au vu des démissions qui ont eu lieu depuis le début du mandat dans chaque groupe, autant du côté de la majorité que de la minorité. Nous vous invitons à venir lors des séances du conseil municipal pour assister aux échanges.

À cette heure, il est temps de prendre des décisions pour notre commune, non pas dans l'urgence mais dans un projet pluriannuel d'investissement réfléchi. Il faut se projeter sur le Penvénan mais aussi le Port Blanc et le Buguelès de demain.

À la question diverse du conseil municipal du 03 avril 2023, nous avons demandé au maire : **pouvez-vous nous communiquer en version papier un bilan de mi-mandat ?**

Mme Le maire répond « que ce bilan est exclusivement à l'initiative de la municipalité et qu'il est facultatif. Elle ajoute que la municipalité a fait le choix d'informer la population au fil de l'eau, à l'occasion des vœux ou par la diffusion du bulletin municipal et précise qu'un bilan sera établi en fin de mandat. »

Pour votre information, il faut savoir que le précieux bulletin municipal nous coûte la modique somme de 12 000 euros. Et lors des vœux, avez-vous été convaincus ? Heureusement que des Penvénéanais s'engagent dans la vie sociale et associative de la commune : un nouveau bar sur Port-blanc, une récompense à un de nos commerces, des animations...

Mais n'ayez crainte, nous tenons le coup, nous sommes déterminés à vous représenter, vous, qui voyez clair !

Nous sommes heureux d'accueillir Colette LE GAD dans notre équipe.

Bonnes vacances à vous !

**Philippe Tourneur, Anne Tranvouez,
Colette Le Gad , Julie Delaunoy**



**N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :
ensemblepourpenvenan@gmail.com
et nous suivre sur Facebook groupe « Ensemble pour Penvénan »**

MAINTENANT

Histoire d'eaux

Une enquête publique est ouverte et sans doute refermée au moment où vous lirez ces lignes... il s'agit de dépenser encore plus dans le traitement des eaux usées en revenant sur les équipements actuels qui contiennent un lagunage de finition, qui est réservoir d'eau douce de plusieurs milliers de m³. Cette eau pourrait servir à l'agriculture plutôt que d'être rejetée en mer, et favoriser les algues vertes sur Trestel. Et vous avez vu le prix de l'eau : plus de 7 euros le m³ ! Un prix qui, pour les foyers modestes correspond à plusieurs semaines de salaires. C'est inconvenant ! D'autant que l'eau qui nous est distribuée n'est pas potable ! Elle est contaminée par les pesticides. Où va-t-on ?

Denis Baulier

UNE ÉQUIPE POUR TOUTES ET TOUS

Mi-mandat

Bilan jugé partout utile et pertinent sauf à Penvénan où Madame le Maire a déclaré qu'il n'y en aurait pas. Instabilité et inaction pourraient résumer ces 3 ans :

Instabilité

- 7 démissions : 5 dans l'exécutif, (3 adjoints, 1 délégué et la veilleuse municipale, 3 restés au CM) avec à chaque fois des remaniements tels que la suppression des adjoints « culture et communication », « éducation et sport ». On remarquera l'intérêt porté à ces sujets.
- 2 dans une des minorités.

Reflet d'une gouvernance concentrée et autoritaire que nous pensions destinée aux minorités.

Inaction

Où sont les promesses de la campagne électorale ? Peu de réalisations, pas de chantiers aboutis, pas d'innovation, pas plus de politique environnementale (mesures d'économie décidées en séance plénière pas effectives) que de réflexion sur le bien-vivre ensemble.

Jamais de retour du travail de nos représentants à LTC.

Dernièrement l'aménagement du cœur de bourg, **limité à une rue, sans projet global**, a connu un sursaut avec la reprise du projet de 2019.

On peut espérer qu'à ce régime les finances seront meilleures en fin de mandat.

Notre bilan

Malgré les difficultés d'exister nous sommes toujours là et avons réussi à faire aboutir quelques-unes de nos idées :

Toilettes Port-Blanc et Buguelès, déplacement à pied des élèves pour aller à la cantine, colis de Noël, gratuité de la médiathèque pour les plus démunis.

Rendez-vous dans 3 ans pour le bilan final.

**Graziella Segoni,
Pascale Allain**

SÉCURITÉ DES BAINADES, RESPECT DES RÈGLES

Les beaux jours sont là. Nous avons tous envie de profiter des activités maritimes et de notre belle côte. Afin que ces sorties restent de très beaux souvenirs, nous devons tous respecter quelques règles de base.

Pas de sortie sans avoir pris connaissance de la météo et des horaires de marée.

En bateau

Portez votre gilet de sauvetage dès le départ de la cale.

Interdictions du ski nautique et du jet ski au sein du port.

Respectez la vitesse maximum dans l'enceinte portuaire, soit 5 nœuds.

Les navires à propulsion mécanique faisant route ne sont que très rarement prioritaires. Ils **doivent respecter les voiliers, planches à voile et paddles.**

Les nageurs

Un nageur n'est pas vu par un bateau, celui-ci n'a pas de frein et ne manœuvre pas instantanément. La houle a une puissance telle qu'elle peut projeter un bateau sur un baigneur, l'assommer et le noyer.

Ce sont les raisons des interdictions : se baigner dans le port, nager entre les bateaux ou au niveau des cales et plonger de celles-ci.

Si vous faites de la plongée, signalez-vous en surface à l'aide du pavillon de plongée.

Les randonneurs

Avant de traverser vers une île, consultez les horaires de marée, portez des chaussures adaptées à la marche sur les galets.

Si l'île est encerclée par la marée montante, **ne jamais traverser.** Les courants vont vous amener vers le large, même pour les bons nageurs. Soit attendez la marée basse, soit prévenez les secours mais ne traversez jamais.

Respecter ces règles permet d'éviter l'accident et une fin de vacances tragique.

Rappel : en cas de difficultés, appelez le 196 pour le CROSS (secours en mer) ou le 112.

Si vous êtes sur une île, signalez-vous pour qu'on puisse venir vous rechercher.

PÊCHE À PIED EN BAIE DE PELLINEC



Sur l'ensemble de la Bretagne, une centaine de **gisements de coquillages** fréquentés par les pêcheurs à pied **beneficent d'un suivi bactériologique** tout au long de l'année.

L'analyse des germes marqueurs de contamination d'origine fécale *Escherichia coli* (E. coli) **permet d'évaluer la qualité sanitaire** du gisement et le risque pour le consommateur.

Sur la base de l'historique des résultats des trois précédentes années, l'ARS détermine la classe de qualité sanitaire du gisement : autorisée, tolérée, déconseillée ou interdite.

En ce qui concerne **Pellinec**, l'ARS l'a classé **DÉCONSEILLÉE**.

INCIVILITÉS

Le bien-vivre ensemble implique le respect de règles de bon voisinage. Si vous devez faire du bruit, prévenez vos voisins.

L'arrêté du 27 février 1990 fixe les conditions et horaires pour **tous travaux bruyants**, afin de ne pas gêner votre entourage. Il est stipulé que tout particulier effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, est prié de **respecter les horaires suivants :**

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est aussi rappelé que **le stationnement sauvage crée des nuisances** pour le croisement des véhicules ou le déplacement des personnes à mobilité réduite. **Respectez les zones de stationnement !**

FRELONS ASIATIQUES

Afin de **freiner la prolifération des frelons asiatiques**, espèce invasive, et malgré le désengagement financier de LTC, la municipalité a voté, lors du Conseil Municipal du 5 juin, le **maintien de la contribution communale** à la destruction des nids, soit 30 € pour un nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm) et 50 € pour un nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm). Le dépassement restera à la charge du demandeur.

Tarifs pratiqués en 2023 (TTC) :

- Nids primaires : 30 €, reste à charge 0 €.
- Nids secondaires :
 - Inférieurs à 3 m : 69 €, reste à charge 19 €.
 - Entre 3 et 15 m : 81 €, reste à charge 31 €.
 - Entre 15 et 23 m : 100 €, reste à charge 50 €.
 - Au-delà : sur devis car nécessité d'une nacelle.

La distribution en début d'année d'une centaine de pièges a permis de détruire 2 851 reines. Un bilan pourra être fait cet automne.

Nos conseils :

- Ne pêchez pas après un épisode pluvieux.
- Éloignez-vous des rejets (cours d'eau et canalisations).
- Lavez et rafraîchissez les coquillages à l'eau de mer pendant la pêche.
- Transportez et conservez vos coquillages au frais.
- Consommez vos coquillages dans les 24 heures suivant la pêche.
- La cuisson des coquillages réduit les risques sanitaires sans pour autant les supprimer.
- Consultez un médecin en cas de symptômes après avoir consommé des coquillages.



Pour toute information complémentaire, consultez le site :

www.pecheapied-responsable.fr

DATES À RETENIR

Sous réserve de modifications par les organisateurs

JUILLET

Lundi 17

- Breizh Banne, apéro concert
Ça bouge à Penvénan
Place de l'Église

Lundi 17 et mardi 18

- Don du sang
Salle des fêtes

Samedi 22

- Estivales des R'
l'escalade du tri et du recyclage
Marché de Penvénan

Lundi 24

- Les concerts d'Anatole :
duo Ollivier Jory Akoustik
Jardin de la médiathèque

Lundi 24

- Concert duo Odelia
Chapelle Notre-Dame de Port-Blanc

Mardi 25

- Spectacle « Monsieur le curé fait sa crise »
Église de Penvénan

Jeudi 27

- Animation lecture, *Liratouva*
Port-Blanc

AOÛT

Mardi 1^{er}

- Concert duo Arrin, flûte et guitare
Chapelle Notre-Dame de Port-Blanc

Samedi 5

- Brocante de la JA
Port-Blanc

Vendredi 11

- Festival Cordes en Trégor
concert Mozart
Chapelle Notre-Dame de Port-Blanc

Samedi 12

- Régates de Port-Blanc

Dimanche 13

- Penvénan color
Port-Blanc

Lundi 14

- Breizh Banne, apéro concert
Ça bouge à Penvénan
Place de l'Église

Vendredi 18

- Les concerts d'Anatole :
Trobairitz, *compagnie Babil*
Jardin de la médiathèque

Samedi 19

- Estivales des R'
l'escalade du tri et du recyclage
Marché de Penvénan

SEPTEMBRE

Samedi 9

- Forum des associations
Complexe sportif

OCTOBRE

Du 2 au 8

- « La semaine bleue »
semaine nationale des retraités
et personnes âgées



semaine-bleue.org

Expositions dans les salles
Anatole Le Braz (bourg)
et du marais (Port-Blanc)
toutes les semaines tout l'été.



**Pour plus d'informations,
voir sur le site
de la commune
et l'appli Intramuros.**

NOUVEAUX COMMERCES

LILIE H.

Animation

Maquillage artistique enfant et
future maman (belly painting),
illustrations peintes chambre
enfant, tableaux personnalisés

Tél. 06 07 69 74 45
skribouillages@yahoo.com
 [Skribouillages.LilieH](https://www.facebook.com/Skribouillages.LilieH)

ROMAIN RATEL IAD

Mandataire immobilier

Tél. 06 61 55 28 39
romain.ratel@iadfrance.fr

LES BEAUX MARINS

Bar, café, cocktails

10, rue de l'École, Port-Blanc
lesbeauxmarins@gmail.com
 [Lesbeauxmarins](https://www.facebook.com/Lesbeauxmarins)

MAISON DE LA PRESSE

Fanny Le Parc

Ouvert du lundi au samedi,
de 7h à 12h30 et de 14h30 à 19h.
Fermé le dimanche.

8, rue de la Poste
 [Maison de la presse Penvénan](https://www.facebook.com/Maison.de.la.presse.Penvenan)

État civil

NAISSANCE

- Samuel Lentin, le 07/06/2023

MARIAGES

- Cédric Rémond et Chloé Le Ralec,
le 15/04/2023
- Jean-Yves Riou et Florence Monny,
le 22/04/2023
- Mathieu Guezennec et Gwenaëlle Idée,
le 06/05/2023
- Miguel Erasquin et Stéphanie Vasta,
le 12/05/2023
- Tristan Gravelat et Charlotte Macé,
le 17/06/2023
- Frédéric Courtillet et Aude Tilly,
le 17/06/2023

DÉCÈS

- Serge Colaert, le 05/04/2023
- Évelyne Bouchend'homme Rogard,
le 06/04/2023
- Daniel Camuset, le 07/04/2023
- Yves Boulard, le 09/04/2023
- Bernard Le Guen, le 25/04/2023
- Yves Picard, le 30/04/2023
- Claude Le Bitoux, le 11/05/2023
- Jean Laval, le 11/05/2023
- Thérèse Geffroy Roudot, le 06/06/2023
- Louis Coadou, le 15/06/2023
- Joseph Seubille, le 23/06/2023
- Julienne Trémel Loyer, le 24/06/2023
- Marie-Thérèse Adam, le 26/06/2023

HORAIRES D'ÉTÉ

CCAS

- Accueil les mardis 18 et 25 juillet,
8 et 22 août.
- Pas d'accueil les vendredis.
- Pour toute demande particulière,
contacter le 07 89 81 45 32.

Médiathèque

Ouverte les matins du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 jusqu'au 26 août.
Fermée les après-midi.

Directrice de la publication // Denise Prud'homme
Responsable rédaction // François Plégades
Rédaction // Élus, services municipaux,
Stéphane Le Goff

Crédits photos // Fonds municipaux, CCAS,
Anthony Dutertre, Getty images

Réalisation graphique // Le Studio // Lannion //
www.lestudio.bzh

Impression // Publitrégor // Lannion //
Imprimé sur papier PEFC